

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 27.01.2021

**Numéro de version 1

Révision: 27.01.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: **MAGIRUS CONTROL CS**

Utilisation: Huile hydraulique, synthétique

Code du produit: 503792276

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Emploi de la substance / de la préparation: Huile hydraulique

Utilisations déconseillées: Pas d'autres informations importantes disponibles.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

Magirus GmbH
Graf-Arco-Straße 30
DE - 89079 Ulm

Tel: +49 (0) 731 408 4467
Fax: +49 (0) 731 408 2410
EMail: magirus@cnhind.com
Homepage: www.magirusgroup.com

Service chargé des renseignements:

Magirus Service-Line
magirus-ersatzteilwesen@cnhind.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

UNIQUEMENT en cas d'urgence:

Numéro d'appel d'urgence CHEMTREC (24 heures):

1-800-424-9300 / +1-703-741-5970

+(33)-975181407 (France)

+(32)-28083237 (Belgique)

+(41)-435082011 (Suisse)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Acute Tox. 4 H332 Nocif par inhalation.

Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Indications complémentaires: La classification comme nocif par inhalation se réfère à fractions d'aérosols respirables.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS07 GHS08

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Déc-1-ène, dimère, hydrogéné

Mentions de danger

H332 Nocif par inhalation.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 27.01.2021

**Numéro de version 1

Révision: 27.01.2021

Nom du produit: **MAGIRUS CONTROL CS**

(suite de la page 1)

Conseils de prudence

- P261 Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
 P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
 P331 NE PAS faire vomir.
 P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
 P405 Garder sous clef.
 P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

2.3 Autres dangers L'injection à haute pression d'huiles hydrauliques sous la peau peut entraîner de graves blessures.**Résultats des évaluations PBT et vPvB****PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2 Mélanges****Description:** Préparation

Composants dangereux:		
CAS: 68649-11-6 NLP: 500-228-5 Reg.nr.: 01-2119493069-28	Déc-1-ène, dimère, hydrogéné Asp. Tox. 1, H304; Acute Tox. 4, H332	50-100%
	Huile de base, faible viscosité (***) Asp. Tox. 1, H304	≤5%
CAS: 128-39-2 EINECS: 204-884-0 Reg.nr.: 01-2119490822-33	2,6-di-tert-butylphénol Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; Skin Irrit. 2, H315	≥0,025-<0,25%

Indications complémentaires:

(***) peu contenir: numéros CAS (REACH numéros d'enregistrement):

64742-54-7 (01-2119484627-25), 64742-55-8 (01-2119487077-29), 64742-56-9 (01-2119480132-48), 64742-65-0 (01-2119471299-27), 68037-01-4 (01-2119486452-34), 72623-86-0 (01-2119474878-16), 72623-87-1 (01-2119474889-13), 8042-47-5 (01-2119487078-27), 848301-69-9 (01-000020163-82)

Pour le libellé des phrases de risque citées, voir section 16.

Des matières avec des concentrations maximales sur le lieu de travail sont appelées sous la section 8.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1 Description des mesures de premiers secours****Remarques générales:**

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

Amener les sujets à l'air frais.

Position et transport en position latérale stable.

En cas de blessures causées par injection à haute pression : conduire immédiatement la victime à l'hôpital, même si aucun trouble ne survient d'entrée et/ou si aucune lésion cutanée n'est visible.

Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.**Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.**Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion: Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.**Indications destinées au médecin:** Traitement symptomatique.**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:** En cas d'ingestion ou de vomissement, risque de pénétration dans les poumons.**Risques**

Risque d'œdème pulmonaire.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 27.01.2021

**Numéro de version 1

Révision: 27.01.2021

Nom du produit: **MAGIRUS CONTROL CS**

(suite de la page 2)

Risque de pneumonie.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Observation subséquente relative à un risque de pneumonie et d'oedème pulmonaire.

Il arrive que des blessures par injection à haute pression nécessitent une intervention chirurgicale immédiate pour minimiser lésions tissulaires et déficits fonctionnels.

La composition du produit injecté n'a pas d'importance pour traiter ce type de blessure en urgence.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction suitable:**CO₂, sable, poudre d'extinction.

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit.**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:**

Peut être dégageé en cas d'incendie:

Oxyde d'azote (NOx)

Monoxyde de carbone (CO)

Oxyde de soufre (SOx)

5.3 Conseils aux pompiers**Équipement spécial de sécurité:**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

Porter un vêtement de protection totale.

Autres indications:

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.

Porter un vêtement personnel de protection.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

Empêcher le liquide de se répandre en surface (par exemple, par endiguement ou par barrage anti-pollution).

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselgur, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Assurer une aération suffisante.

Éliminer la matière collectée conformément au règlement.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter la section 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter la section 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter la section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Éviter la formation d'aérosols.

Préventions des incendies et des explosions: EN 2: B

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 27.01.2021

**Numéro de version 1

Révision: 27.01.2021

Nom du produit: **MAGIRUS CONTROL CS**

(suite de la page 3)

Manipulation:

Lors de la manipulation de paquets lourds, utiliser des chaussures de sécurité et des outils appropriés. Ne pas transporter des chiffons imbibés de produit dans les vêtements. Ne pas manger, boire, fumer ou se moucher pendant le travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Ne conserver que dans le fût d'origine.

Prévoir une cuve au sol sans écoulement.

Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol.

N'utiliser que des emballages spécialement agréés pour la matière/le produit.

Indications concernant le stockage commun:

Ne pas stocker avec les aliments.

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

Ne pas conserver avec de l'eau.

Indications concernant le stockage commun:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.

Récommandation pour température de stockage: 5 de 40 °C.

Durée de conservation en stock à partir de la date d'envoi: 3 ans maximum

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Pour plus d'informations voir l'information technique.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

DNEL		
CAS: 68649-11-6 Déc-1-ène, dimère, hydrogéné		
Inhalatoire	DNEL worker (short term exposure)	60 mg/m ³ (human)

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Lors de la formation de la vapeur, du brouillard ou des aérosols, la concentration au lieu de travail doit être tenue si légèrement que possible.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir section 7.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Éviter tout contact prolongé et intensif avec la peau.

Protection respiratoire:

Aucune protection respiratoire n'est habituellement exigée dans des conditions normales d'utilisation. Sélectionner un filtre adapté à des mélanges de particules / de gaz et vapeurs organiques (point d'ébullition > 65 °C, AP2, EN 14387), si la limite d'exposition recommandée est dépassée ou en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.

Protection des mains:

Gants protecteurs de Nitril ou de Viton.

Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.

Matériau des gants

Caoutchouc fluoré (Viton)

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 27.01.2021

**Numéro de version 1

Révision: 27.01.2021

Nom du produit: **MAGIRUS CONTROL CS**

(suite de la page 4)

Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants:

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Valeur pour la perméabilité: taux = 6 (480 min)

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.

État physique	Liquide
Couleur:	Jaune clair
Odeur:	Douce
Seuil olfactif:	Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non déterminé.
Inflammabilité	Non applicable.
Limites inférieure et supérieure d'explosion	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
Point d'éclair	>160 °C (DIN EN ISO 2592)
Température d'auto-inflammation	Non déterminé.
Température de décomposition:	Non déterminé.
pH	Non déterminé.
Viscosité:	
Viscosité cinématique à 40 °C	10 mm ² /s (DIN 51 562)
Solubilité	
l'eau:	Pas ou peu miscible
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité et/ou densité relative	
Densité à 15 °C:	0,809 g/cm ³ (DIN 51 757)
Densité relative.	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.

9.2 Autres informations:

Aspect:

Forme:

Liquide

Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.

Propriétés explosives:

Le produit n'est pas explosible. La formation de mélanges explosifs vapeur/air reste toutefois possible (en cas de pulvérisation /d'atomisation/ réchauffement au-dessus du point d'inflammation)

Changement d'état

Température de suintement:

Non déterminé.

Point d'écoulement

< - 57 °C (DIN ISO 3016)

Vitesse d'évaporation.

Non déterminé.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 27.01.2021

**Numéro de version 1

Révision: 27.01.2021

Nom du produit: **MAGIRUS CONTROL CS**

(suite de la page 5)

Informations concernant les classes de danger physique

Substances et mélanges explosibles	néant
Gaz inflammables	néant
Aérosols	néant
Gaz comburants	néant
Gaz sous pression	néant
Liquides inflammables	néant
Matières solides inflammables	néant
Substances et mélanges autoréactifs	néant
Liquides pyrophoriques	néant
Matières solides pyrophoriques	néant
Matières et mélanges auto-échauffants	néant
Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
Liquides comburants	néant
Matières solides comburantes	néant
Peroxydes organiques	néant
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Voir 10.2 à 10.6

10.2 Stabilité chimique Le produit est stable dans des conditions normales.

Décomposition thermique/conditions à éviter: Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toutes sources ignition.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Réactions avec agents d'oxydation fortes.

10.4 Conditions à éviter Pas de données spécifiques disponibles.

10.5 Matières incompatibles: Pas de données spécifiques disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus.

Indications complémentaires: Ce produit n'est pas classé inflammable, mais entretient la combustion.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Ces déclarations se basent sur des données pour les composants du matériau ou de matériaux similaires.

Toxicité aiguë Nocif par inhalation.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

CAS: 68649-11-6 Déc-1-ène, dimère, hydrogéné

Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4h	11 mg/l (ATE)

Huile de base, faible viscosité ***)

Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat) (OECD 401)
Dermique	LD50	>5.000 mg/kg (lapin) (OECD 402)

CAS: 128-39-2 2,6-di-tert-butylphénol

Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>10.000 mg/kg (lapin)

Corrosion cutanée/irritation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhalation: Nocif par inhalation.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 27.01.2021

**Numéro de version 1

Révision: 27.01.2021

Nom du produit: **MAGIRUS CONTROL CS**

(suite de la page 6)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagenicité sur les cellules germinales Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Autres indications (sur la toxicologie expérimentale):

L'ingestion et surtout la régurgitation consécutive peuvent provoquer des lésions pulmonaires (pneumonie - œdème pulmonaire).

Toxicité subaiguë à chronique:

Le contact répété ou long avec la peau peut causer dégraissage de la peau et Dermatitis. La peau peut réagir plus sensiblement par ceci à d'autres matières excitantes.

Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur du règlement (CE) No. 1272/2008 sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Asp. Tox. 1

Acute Tox. 4 (l)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique:

CAS: 68649-11-6 Déc-1-ène, dimère, hydrogéné

EC50/48h	>1.000 mg/l (Daphnia magna)
EC50/72h	>1.000 mg/l (Scenedesmus subspicatus)
LL50/96h	>1.000 mg/l (Oncorhynchus mykiss)
NOEC/21d	125 mg/l (Daphnia magna)

Huile de base, faible viscosité *)**

EC50/48h	>10.000 mg/l (Daphnia magna)
LC50/96h	>100 mg/l (Pimephales promelas) (OECD 203)
NOEC/21d	>10 mg/l (Daphnia magna)

CAS: 128-39-2 2,6-di-tert-butylphénol

EC50/48h	0,45 mg/l (Daphnia)
LC50/96h	1,4 mg/l (Pimephales promelas)
NOEC/21d	0,035 mg/l (Daphnia magna)

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

CAS: 128-39-2 2,6-di-tert-butylphénol

log Pow	4,92 (Octanol/water coefficient)
---------	----------------------------------

12.4 Mobilité dans le sol Le produit est insoluble dans l'eau. Des particules de terre peut immobilisé le produit en partie.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 27.01.2021

**Numéro de version 1

Révision: 27.01.2021

Nom du produit: **MAGIRUS CONTROL CS**

(suite de la page 7)

12.6 Autres effets néfastes:

Autres indications écologiques:

Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant (l'Allemagne)

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Catalogue européen des déchets

13 01 11* huiles hydrauliques synthétiques

HP5 Toxicité spécifique pour un organe cible (STOT)/toxicité par aspiration

Emballages non nettoyés: Des récipients vider complètement. Transmission à l'entreprise d'enlèvement des déchets agréée.

Recommandation:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

ADR, IMDG, IATA néant

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR, IMDG, IATA néant

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, IMDG, IATA

Classe néant

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA néant

14.5 Dangers pour l'environnement

Non applicable.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable.

"Règlement type" de l'ONU:

néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

Prescriptions nationales:

Indications sur les restrictions de travail:

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.

Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 27.01.2021

**Numéro de version 1

Révision: 27.01.2021

Nom du produit: **MAGIRUS CONTROL CS**

(suite de la page 8)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H332 Nocif par inhalation.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Service établissant la fiche technique: Magirus Service-Line**Contact:**

Magirus Service-Line
magirus-ersatzteilwesen@cnhind.com

Acronymes et abréviations:

- ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
- IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
- IATA: International Air Transport Association
- GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
- EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
- ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
- CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
- DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
- LC50: Lethal concentration, 50 percent
- LD50: Lethal dose, 50 percent
- vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
- Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
- Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
- Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1
- Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1
- Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

*** Données modifiées par rapport à la version précédente******Information sur le numéro de version:** Remplace toutes les versions précédentes.